



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Allocution de l'UIP

M. Martin Chungong
Secrétaire général

**Forum parlementaire à l'occasion de
la deuxième Réunion de haut niveau
du GPEDC
Nairobi, le 29 novembre 2016**

Nous voilà réunis pour la troisième fois dans le cadre de la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC). Nous nous étions d'abord réunis en 2011 à Busan, où naquit le Partenariat, puis en 2014 au Mexique.

Le fil conducteur de toutes ces réunions se résume en une simple question :

Comment les pays en développement peuvent-ils tracer leur propre voie vers ce que l'on appelle le "développement" – quelle que soit la définition que l'on prête à ce terme –, qui permet à l'ensemble des citoyens de vivre à l'abri du besoin et de la peur et de bénéficier des mêmes opportunités pour réaliser leurs rêves ?

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement répond en grande partie à cette question. Et, l'an passé, l'adoption du Programme 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) a permis d'y répondre plus largement encore. Il s'agit du programme international le plus ambitieux et le plus porteur de transformation jamais adopté. Ce programme nous laisse seulement 15 ans pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et assurer la durabilité de la planète.

Le coût annuel des ODD est estimé à plusieurs milliers de milliards de dollars. Une grande partie de cet argent doit être investie dans les pays développés, mais une part bien plus importante encore dans les pays en développement, qui partent de très loin. Les moyens déployés et les engagements pris en faveur de la coopération au développement doivent être adaptés à ce nouveau défi.

Je pense qu'il existe un consensus sur le fait que la coopération au développement ne se limite plus à l'aide traditionnelle, où un bailleur de fonds aide à financer des projets en lien avec des services publics ou des infrastructures. Aujourd'hui, la coopération au développement consiste à réunir les diverses parties prenantes – gouvernements, parlements, organismes donateurs, société civile, secteur privé, autorités locales et autres – pour mobiliser toutes les ressources disponibles en faveur du développement : impôts nationaux et internationaux, investissements étrangers, envois de fonds, etc.

Si l'aide traditionnelle doit être maintenue pour financer les besoins essentiels, l'aide promise par les partenaires sous forme de renforcement des capacités, d'assistance technique et de conseil pour l'élaboration des politiques peut également servir de *catalyseur* pour déterminer la façon dont ces autres flux de financement doivent être engagés pour profiter aux pays en développement.

Autrement dit, les impôts, les investissements étrangers, les envois de fonds et les recettes commerciales ne constituent pas une aide en soi. Mais lorsque le secteur bancaire accepte de coopérer avec les gouvernements et les organismes donateurs pour ramener les frais de transaction en-deçà d'un pourcentage donné ; lorsque les acteurs de l'industrie extractive acceptent, dans un cadre commun, de divulguer leurs recettes à la source ; lorsqu'un organisme donateur aide un gouvernement à déterminer la pertinence d'un projet de partenariat public-privé ; lorsque l'aide est destinée à aider un pays à accroître ses exportations, etc., la *coopération au développement* prend alors tout son sens.

Cela dit, j'aimerais attirer l'attention sur le fait que le programme initial sur l'efficacité de l'aide, qui vise à obtenir une aide accrue et optimisée, doit être pleinement mis en œuvre. Il ne doit pas être laissé de côté pendant que nous poursuivons ces autres efforts. Je dirais que le fait de déterminer les contours de l'aide et l'ensemble des structures, processus et institutions connexes peut nous aider à réaliser l'ensemble du programme de coopération au développement.

En respectant l'engagement de 0,7 pour cent du RNB, nous pourrions dégager chaque année 130 milliards de dollars supplémentaires dont certains des pays les plus pauvres représentés dans cette salle ont désespérément besoin pour assurer la santé et l'éducation de leur population. Il demeure absolument essentiel d'accroître la part de l'aide dans le budget pour permettre au parlement d'exercer un contrôle sur l'aide elle-même. Par ailleurs, la mise en place d'une politique d'aide en vertu de laquelle tous les partenaires acceptent de se demander mutuellement des comptes sur leurs engagements est tout aussi indispensable pour renforcer l'efficacité de l'aide.

La coopération au développement ne peut porter ses fruits que si l'ensemble des autres politiques économiques, sociales et environnementales sont conçues *de manière cohérente* pour tendre vers ce même résultat.

D'après certaines estimations (EURODAD), pour chaque dollar reçu des pays développés, ce sont deux dollars que perdent les pays en développement à cause du remboursement de la dette, des flux financiers illicites et d'autres transferts vers le reste du monde. Ces chiffres nous rappellent que nous sommes encore loin d'atteindre l'indispensable cohérence des politiques.

Je crains que certains pays ne tentent de réduire leur dépendance à l'égard de l'aide en empruntant davantage sur les marchés privés à des taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourrait créer une nouvelle forme de vulnérabilité. Je crains également qu'une grande quantité d'argent public soit investie dans des partenariats public-privé qui risquent de coûter plus cher aux contribuables et aux consommateurs que si les services étaient fournis directement par le gouvernement.

La coopération au développement doit se prémunir contre tous ces dangers et promouvoir la cohérence des politiques.

En tant que membre du Partenariat mondial et de son Comité directeur, l'UIP contribue à sensibiliser à ces questions et à faciliter l'action sur le terrain. Lors des négociations sur le document final de la Réunion de haut niveau, l'UIP a fortement insisté sur le rôle des parlements et les engagements des bailleurs de fonds vis-à-vis des parlements. Je suis très fier de cette réalisation.

Je suis également très fier du travail accompli par l'UIP pour que soit reconnu le rôle des parlements dans le Programme 2030, notamment avec l'engagement clair pris dans

l'Objectif 16 des ODD relatif à la gouvernance, qui vise à mettre en place des institutions transparentes, responsables et ouvertes à tous.

J'espère que ce Forum et la Réunion de haut niveau qui s'ouvre demain vous aideront à mieux cerner les nombreuses questions que soulève aujourd'hui le programme de coopération au développement. Je sais que cela demande beaucoup d'efforts et de persévérance. Par-dessus tout, j'espère que vous quitterez ce Forum avec la ferme intention de collaborer avec vos pairs et autres partenaires pour mener à bien ce programme.

Si chacun apporte sa contribution, nul doute que nous réussirons.

Je vous remercie pour votre attention.